

LIVRET D'ACCUEIL

FOYER D'HEBERGEMENT/SAJ DU TOUVET



Cofinancé par



FOYER D'HEBERGEMENT/SAJ
DU TOUVET.
136 Rue Des Gaillardes, 38660
Le Touvet.
0476997081

afiph
www.afiph.org

BIENVENUE AU FOYER D'HEBERGEMENT/SAJ DU TOUVET

La Direction et l'équipe de professionnels vous souhaitent la bienvenue.
Ce livret d'accueil présente nos missions et les informations nécessaires à votre admission.

Le règlement de fonctionnement, annexé à ce livret, précise vos droits et vos devoirs au sein de notre établissement.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, désigner une personne de confiance dans votre entourage, qui pourra vous assister lors de votre admission, et tout au long de votre parcours.

Nous aurons à cœur de vous accompagner au quotidien selon vos besoins et votre projet de vie, et restons disponible pour toute information complémentaire.

Au plaisir de vous accueillir prochainement !

SOMMAIRE

■ NOTRE AGREMENT ET NOTRE MISSION

- Notre agrément et notre activité
- Nos missions

■ INFORMATIONS PRATIQUES

- Adresse bureaux et foyer
- Nos modalités d'ouverture et de visites

■ VOTRE HABITAT ET VOTRE ACCOMPAGNEMENT

- L'accompagnement
- Votre habitat
- Votre participation à la vie du foyer
- Le lien avec les familles
- Votre participation financière

■ LE FOYER, LES PROFESSIONNELS

- Les équipes
- Les services

■ VIVRE SUR LE TERRITOIRE DU GRESIVAUDAN

- Votre cadre de vie
- Les partenariats et activités proposés par le foyer

NOTRE AGREMENT ET NOS MISSIONS

NOTRE AGRÉMENT

Le **Foyer d'Hébergement/SAJ du Touvet** est ouvert depuis 2019, il n'est pas médicalisé. Il accueille toute l'année (365 jours par an) des adultes en situation de handicap capables de pratiquer certaines activités de socialisation et d'épanouissement personnel mais qui ne sont pas en capacité d'exercer un travail régulier.

Notre établissement dispose de **16 places en internat ainsi de 16 places d'accueil de jour**. Le financement du Foyer d'hébergement/SAJ est assuré par le Conseil Départemental de l'Isère.

NOS MISSIONS

Les missions du Foyer d'hébergement/SAJ du Touvet :

Le Foyer d'hébergement a pour missions d'assurer :

- Les besoins courants de la vie (hébergement, nourriture, hygiène) et l'accompagnement à l'autonomie
- Des activités occupationnelles, d'épanouissement personnel ou d'éveil, des activités d'apprentissage, des ouvertures sur la vie sociale et culturelle dans le but de lutter contre l'enfermement et de préserver ou améliorer les acquis
- L'accompagnement dans l'aide à la prise de traitement et à la vigilance médicale
- L'accompagnement au soin et à la santé médicale, auprès de structures extérieures et à son suivi

Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) a pour mission d'assurer :

- Des activités quotidiennes structurées favorisant la construction de repères et le développement de l'autonomie
- Un accompagnement personnalisé selon le projet personnalisé de chacun dans une dynamique de groupe
- Une ouverture sur la vie sociale/l'extérieur au travers de plusieurs partenariats

INFORMATIONS PRATIQUES

ADRESSE BUREAUX ET FOYER :

Foyer du Touvet H/SAJ **Téléphone:**0476997081

136 Rue des Gaillardes
38660 Le Touvet

Courriel : fsig.foyersajtouvet2@afiph.org

NOS MODALITÉS D'OUVERTURE ET DE VISITES

- Le **foyer d'hébergement/SAJ** est ouvert 365 jours par an
- Les visites sont autorisées en journée, elles sont organisées en lien avec l'équipe éducative en fonction des besoins et possibilités de chacun.
- Toute visite doit être signalée à l'avance.
- Pour des raisons de sécurité, il est important de se signaler dès l'arrivée dans le foyer aux professionnels présents dans la structure, en sonnant au portail du bâtiment.
- Le **SAJ** est ouvert 215 jours par an de 09h30 à 16 h 30 en semaine

VOTRE HABITAT ET VOTRE ACCOMPAGNEMENT

VOTRE HABITAT (FOYER D'HÉBERGEMENT)

Le Foyer d'hébergement se compose de :

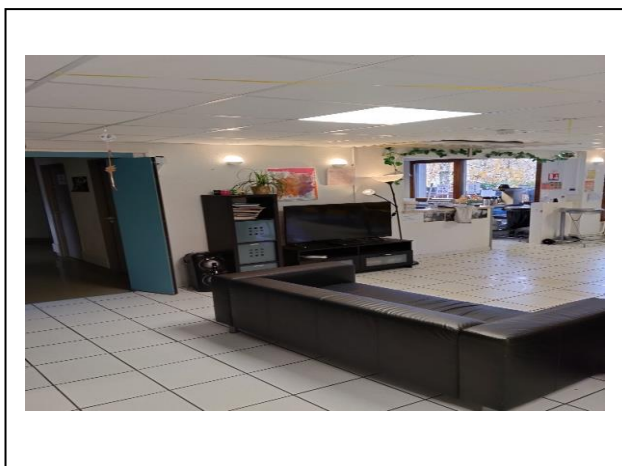
- 1 Maison de vie commune mixte accueillant 14 usagers.
- 1 Service d'Accueil en journée de 14 usagers (SAJ) sur le même lieu, ouvert 215/an.

Le foyer d'hébergement dispose :

- De chambres individuelles
- De salles de bain individuelles
- D'une salle de vie collective et d'un salon
- D'une cuisine éducative et d'une cuisine professionnelle.



VOS LIEUX D'ACCUEIL (SAJ)



► VOTRE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR

Le SAJ dispose :

- D'une cuisine/ Salle à manger
- D'une salle d'activités partagée avec le foyer de vie

VOTRE ACCOMPAGNEMENT

→ Les prestations d'accompagnement

Une équipe pluridisciplinaire vous accompagne dans la construction, la mise en œuvre de votre projet personnalisé.

Il est co-construit avec vous, en fonction de vos envies, besoins et choix :

- Une aide pour favoriser votre autonomie (vie quotidienne, communication, logement, sécurité...)
- Un accompagnement à votre parcours de soins (prévention, éducation, rdv médicaux...)
- Des activités éducatives, culturelles et sportives
- Une aide pour connaître vos droits et devoirs et vous accompagner à la citoyenneté (utilisation du FALC)

→ La vie au sein du Foyer d'hébergement

Dès votre lever, l'équipe éducative est présente pour vous aider dans les actes de la vie quotidienne. Un petit déjeuner est servi dans la salle commune dans le respect de votre rythme et de vos habitudes de vie.

Vers 09h30, un temps convivial autour d'un café vous est proposé puis, la matinée se prolonge par des activités, (ou des accompagnements à vos rendez-vous : familles, tuteurs, médicaux...). Vous partagerez le repas du midi avec les autres personnes accueillies.

Après le repas vous pourrez bénéficier d'un temps calme avant de reprendre une activité (individuelle ou collective) dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur.

En fin d'après-midi, vous pourrez prendre une collation qui marquera le retour à la vie de foyer ou chacun occupera son temps libre comme il le souhaite (tâches quotidiennes, télé...).

Le repas du soir est partagé avec les autres résidents en présence de professionnels, vous pourrez ensuite aller dans votre chambre ou regarder la TV, jouer à des jeux de société, discuter avec l'équipe éducatives ou d'autres résidents.

L'équipe de nuit (surveillants de nuit) veille à votre sécurité et votre bien-être dans le foyer en lien avec un cadre d'astreinte jusqu'à l'arrivée de l'équipe du matin (22h-07h).

Un cadre est d'astreinte chaque jour en lien avec les équipes de jour et de nuit.

→ **La vie au Service d'Accueil de Jour**

La journée au SAJ commence à 9h30 lorsque la professionnelle ne travaillant que sur les horaires SAJ (09h30-16h30) arrive. Elle commence par la prise d'un café en commun puis par l'explication de la journée avec les différentes activités en fonction de votre projet et de vos souhaits.

A partir de 10 h 30 et jusqu'à l'heure du repas, le temps d'activité est proposé aux personnes accueillies au SAJ.

A midi, pour le repas, vous participez à un maximum de tâches (Vider le lave-vaisselle, mettre et débarrasser la table...) afin de vous rendre acteurs du quotidien du SAJ.

De 14h à 16h, diverses activités sont proposées. Un tableau des activités est réalisé pour organiser celle-ci sur la semaine, les activités sont définies pour permettre une continuité d'accompagnement (atelier festif, marche active/marche douce, sorties culturelles et partenariat extérieur).

L'accompagnement est construit autour de repères (habitudes) qui permettent d'augmenter votre autonomie.

Des supports de communication sont utilisés pour aider à structurer le quotidien.

A partir de 16h vous partagez un temps de collation avec les autres et commencez à vous préparer à la fin du SAJ.

Le SAJ fonctionne avec le foyer d'hébergement puisque les professionnels du foyer d'hébergement prennent part aux activités du SAJ en journée (accueil d'interne au SAJ, temps d'activités).

→ **Votre participation à la vie de l'établissement**

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est une instance permettant de vous associer au fonctionnement de l'établissement. D'autres modalités d'expression sont proposées :

- Les réunions « résidents » pour parler de la vie du groupe et/ou du foyer
- Les commissions citoyenneté de l'Afiph pour discuter des droits des résidents (commission organisée au niveau associatif)
- Le personnel éducatif qui est à l'écoute n'importe quand dans la journée et la nuit pour votre bien-être.

→ Le lien entre familles et professionnels

Des rencontres sont organisées à l'initiative de la famille ou des professionnels de l'établissement. Ces rencontres sont essentielles pour la co-construction du projet personnalisé (PP).

D'autres modes de communication et d'information permettent un contact régulier :

- Appels téléphoniques
- Mails
- Rencontres sur des retours en famille

VOTRE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Les soins médicaux et les appareillages ne sont pas inclus dans le prix de journée et restent à votre charge.

Vous conservez à votre charge :

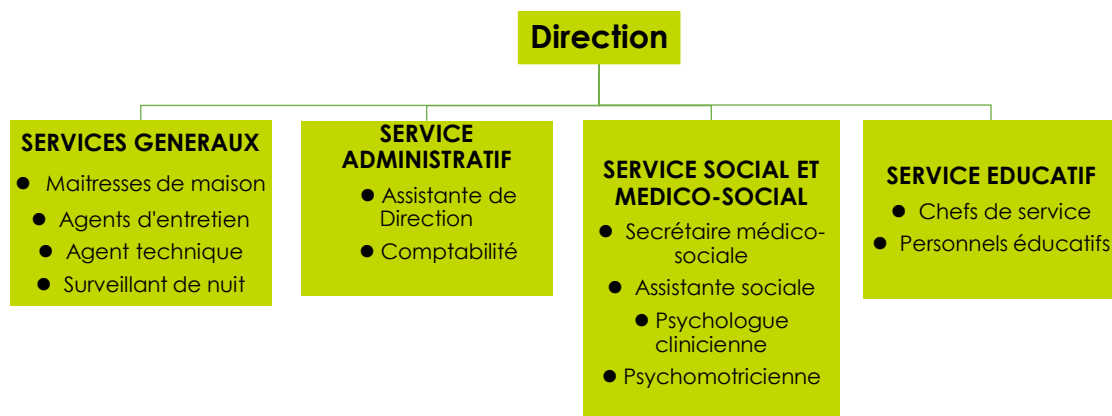
- Les frais de mutuelle
- Les vêtements
- Les produits d'hygiène personnels spécifiques (hors produits courants)
- Les sorties et loisirs
- Les vacances
- Les transports personnels (retour en famille et vacances)
- L'argent personnel (une somme mensuelle fixe est demandée au représentant légal) avec votre consentement.
- Si vous participez à un séjour de vacances organisé par l'établissement, une participation pourra vous être demandée.

La fiche tarifaire du Foyer de Vie est en annexe.

- FH –FAM-FDV: facture de contribution à l'hébergement
- SAJ : facture des repas et éventuellement transports

LE FOYER, LES PROFESSIONNELS

LES EQUIPES



LES SERVICES

→ L'accueil collectif, les installations à disposition

Le service d'accueil en journée dispose d'une salle de vie collective organisée en salle à manger et salon avec une salle « Création ».

Le Foyer d'hébergement/SAJ dispose d'un **espace pour recevoir les familles**, d'un espace administratif, de différentes salles d'activités (partagées avec le SAJ des Gaillardes qui se trouve au rez de Chaussée du bâtiment : multimédia, foyer des résidents, salle polyvalente, salle dédiée aux activités cognitives, salle SNOEZELLEN, d'une salle de psychomotricité et sport adapté et d'un grand jardin qui fait le tour du bâtiment avec des terrasses pour profiter du soleil et de l'air de la montagne.

→ **La restauration :**

La restauration est collective et intègre l'adaptation des repas (texture, allergie, régime...). Elle se fait en liaison froide en remise de température.

Le prix des repas est compris dans le tarif de l'établissement. Une à deux fois par semaine, vous pouvez manger un repas concocté lors d'une activité avec l'équipe éducative et/ou la maîtresse de maison.

→ **La blanchisserie :**

Selon votre choix l'entretien de votre linge peut être assuré ou non par le Foyer de Vie.

Vos vêtements doivent impérativement être marqués à votre arrivée.

La gestion du linge plat est sous traitée à l'ESAT.

→ **Les produits d'hygiène**

Le foyer fournit les produits d'hygiène de base (gel douche, shampoing, dentifrice, brosse à dents...). Les autres produits spécifiques ou de marque restent à votre charge.

VIVRE SUR LE TERRITOIRE DU GRESIVAUDAN

VOTRE CADRE DE VIE

Situé dans la vallée du Grésivaudan, le Foyer du Touvet, est un lieu de vie pensé, conçu, adapté pour l'accueil et l'hébergement de personnes adultes en situation de handicap. Intégré dans ce village accueillant, ce lieu de vie offre les avantages d'une ville à taille humaine dans un cadre rural.

Au centre même du village, le foyer offre la possibilité de diverses activités en lien avec ce territoire.

Si vous ne connaissez pas encore le village du Touvet, découvrez-le sur le site :

www.letouvet.com



PARTENARIATS ET ACTIVITÉS PROPOSÉS

■ Les partenariats d'accompagnement médico-social :

Le Foyer d'hébergement/SAJ du Touvet a tissé de nombreux liens avec des partenaires afin de constituer et de développer un réseau. Le partenariat est essentiellement développé auprès :

- Des équipes de soins : Equipe Mobile Isérois du CHAI, Centre Médico-Psychologique de Pontcharra et professionnels libéraux (IDE, Kinésithérapeutes...) selon les besoins des personnes accueillies...
- Du Centre Hospitalier Alpes Isère (CHAI),
- De la Pharmacie du Touvet
- Du Réseau Bucco-dentaire

■ Les partenariats d'accompagnement à la vie sociale, aux loisirs, à la culture et au sport

Voici quelques-unes des activités qui peuvent vous être proposées :

- Accompagnement dans les commerces de proximité (boulangerie, , bureau de tabac, banque, poste, coiffeur, cafés ...)
- Sorties à la ferme
- Promenade dans le village et en montagne
- Sorties à l'occasion des manifestations de la ville (marché de Noël, divers salons)
- Sorties au marché
- Intervenants musicaux
- Intervenants sportifs



afiph

www.afiph.org

association familiale de l'Isère pour personnes handicapées

association loi 1901 déclarée n°4596 reconnue d'utilité publique (décret du 11 mars 1968)
3, avenue Marie Reynoard - CS 70003 - 38029 GRENOBLE CEDEX 2- Tél. 04 76 46 39 66 – Courriel :
accueil@afiph.org

www.afiph.org



Livret d'accueil FOYER D'HEBERGEMENT/SAJ DU TOUVET –
Décembre 2023